

Compétences transférables

DÉFINITION

Les compétences transférables sont des compétences acquises dans un contexte professionnel ou personnel qui peuvent s'appliquer dans un autre métier ou secteur. Elles sont la base réelle d'une reconversion réussie : ce n'est jamais de zéro qu'on repart.

Quand on parle de reconversion, on imagine souvent qu'on "repart de zéro". C'est faux. Tu apportes systématiquement des compétences transférables dans ton nouveau métier - la question est : lesquelles, et comment les nommer correctement pour un nouveau recruteur ?

Quatre familles de compétences transférables :

1. Compétences techniques transversales : gestion de projet, analyse de données, utilisation d'outils (Excel, CRM, ERP), langues, rédaction.
2. Compétences relationnelles : écoute active, négociation, médiation, animation d'équipe, gestion de conflit.
3. Compétences cognitives : capacité d'apprentissage, résolution de problèmes, esprit critique, prise de décision sous pression.
4. Compétences personnelles : autonomie, discipline, résilience, capacité d'adaptation.

La difficulté n'est pas de POSSÉDER ces compétences (la plupart des adultes 30+ en ont accumulé beaucoup) - c'est de les identifier consciemment, les nommer dans le vocabulaire du nouveau métier, et les prouver par des exemples concrets.

C'est précisément ce qu'on travaille en bilan de compétences ou en VAE : transformer 15 ans d'expérience floue en grille de compétences nameable et opposable.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/competences-transferables

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF